[illegible] Louisiane

LÉGISLATURE—1re. SESSION

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

[illegible] mars 1835.

La chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, ordonné que M. Roussel soit exempté [illegible]

[illegible]

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion, la chambre s'est occupée du bill intitulé 'Acte pour étendre le droit de suffrage dans l'état de la Louisiane en imposant une capitation.'

Sur motion de M. Davidson, ordonné que la considération ultérieure de ce bill soit renvoyée à la session prochaine.

Sur motion, la chambre a pris en considération section par section le bill intitulé 'Acte qui détermine certaines dispositions relatives à l'administration de la ville de St. Francisville.'

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Le bill intitulé 'Acte pour incorporer la ville de Washington, dans la paroisse St. Landry,' a été pris en considération section par section.

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Le bill intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance de l'Union.'

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

La chambre s'est occupée du rapport du comité d'éducation concernant le collége de Jefferson.

[illegible]

La chambre s'est formée en comité général pour considérer ce substitut. M. Delachaise étant appelé au fauteuil.

Après quelques instans, sur motion, le comité s'est levé, le rapporteur, M. Delachaise a rapporté que le comité général avait eu ce bill sous considération et l'avait adopté.

La chambre s'est occupée de ce bill et l'a adopté.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Le bill intitulé 'Acte pour incorporer l'Académie de Baton Rouge,' a été pris en considération section par section.

La première section ayant été adoptée, la chambre s'est formée en comité général pour considérer la seconde.

M. Sparks a été appelé au fauteuil.

Après quelques instans, sur motion, le comité s'est levé, le rapporteur, M. Sparks a rapporté que le comité avait eu cette section sous considération et l'avait adoptée.

La chambre s'est occupée de cette section, laquelle a été adoptée.

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

M. Brashear de la part du comité nommé à l'effet d'examiner la condition de l'asyle des orphelines a présenté le rapport suivant :

[Ce rapport a déjà été publié.]

Sur motion, ordonné que ce rapport soit adopté et imprimé.

Le bill intitulé 'Acte pour pourvoir à ce que l'on accorde une compensation aux greffiers des cours des paroisses de Terre Bonne, Lafourche Intérieure, Assomption, Lafayette et St. Martin,' a été pris en considération section par section.

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

[illegible]

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

[illegible]

La chambre s'est occupée de cette section, laquelle a été adoptée.

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion, la chambre s'est occupée du bill venant du sénat intitulé 'Acte pour étendre la juridiction de la Cour de Paroisse de la paroisse Jefferson, et pour organiser une cour qui devra se nommer la Cour de Cité de la ville de Lafayette.'

M. Delachaise a soumis à la chambre une pétition [illegible]

[illegible]

Le greffier a été chargé d'en informer le sénat et de demander son concours à l'amendement de la chambre.

La chambre s'est occupée des amendemens faits par le sénat au bill intitulé 'Acte faisant une appropriation à l'effet de réparer la maison d'école de la ville des Natchitoches et pour d'autres objets.'

La chambre ayant donné son concours à ces amendemens,

Le greffier a été chargé d'en informer le sénat.

La chambre s'est occupée des amendemens du sénat au bill intitulé 'Acte accordant une compensation au trésorier de l'état.'

M. Brashear a fait la motion de rejeter le premier amendement qui consiste à augmenter la compensation à deux pour cent au lieu de un pour cent, [illegible]

L'appel nominal et il a paru que Mrs. Augustin, Bickham, Brashear, Breazeale, Briggs, Brown, Couvillon, Daniel, Davidson, Delachaise, Guillet, Haile, Jauffrion, Lambremont, Landry, McAllister, Ogden, Sheldon, Sibley, Sparks et Wilson avaient voté dans l'affirmative—21 oui.

Et Mrs. Bienvenu, Davenport, Lawson, Milligan, Montégut et Patin dans la négative—6 non.

En conséquence cet amendement a été rejeté.

Pendant la discussion du 2d amendement, sur motion, ordonné que ce bill soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la chambre.

Un message du gouverneur par M. Forstall, son secrétaire privé, informant la chambre qu'il a, ce jour approuvé et signé les bills intitulés, 'Acte pour déterminer et fixer les limites des paroisses contiguës.'

'Acte pour créer un district d'élection pour la paroisse d'Ouest Feliciana.'

Et 'Acte pourvoyant à ce qu'il soit fourni aux juges de police des différentes paroisses, copie des tableaux d'évaluation des propriétés taxables dans les dites paroisses et pour d'autres objets.'

Sur motion, la chambre s'est occupée du bill intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie du chemin à coulisses de la Banque de la Rivière Rouge.'

M. Briggs a présenté le substitut suivant à ce bill 'Acte pour incorporer la compagnie du Pont et de la Banque d'Alexandrie.'

Pendant la lecture de ce bill, sur motion, la chambre s'est ajournée jusqu'à demain à 9 heures A. M.

Samedi, 21 mars 1835.

La chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

[illegible]

Sur motion, ordonné que ce bill passe sous le titre suivant :

'Acte donnant certains pouvoirs additionnels aux Juges de Police des paroisses d'Est Baton Rouge et [illegible].'

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion, la chambre s'étant dispensée de ses règles, elle s'est occupée du bill intitulé 'Acte pour ordonner une appropriation à l'effet de bâtir et de construire un pont sur le bayou Thompson (Thompson creek) entre les paroisses Est et Ouest Feliciana.'

La première section ayant été adoptée,

Sur motion, la chambre s'est formée en comité général pour considérer la 2de section, M. Davidson étant appelé au fauteuil.

Après quelques instans, le comité s'est levé, le rapporteur M. Davidson a rapporté que le comité général avait eu cette section sous considération et y avait adopté un substitut.

La chambre s'est occupée de ce substitut, lequel a été adopté avec amendemens.

Sur la question pour la passation définitive de ce bill, M. Guillet a demandé l'appel nominal et il a paru que Mrs. Brashear, Breazeale, Brown, Davidson, Delachaise, Davenport, Frerét, Haile, Lawson, Milligan, Montégut, Ogden, Sheldon, Sibley, H. C. Thibodeaux et Wilson avaient voté dans l'affirmative, 16 oui.

Et Mrs. Augustin, Bienvenu, Couvillon, Guillet, Jauffrion, Lambremont, Landry, Lavergne, Nerault, Roussel et A. B. Thibodeaux dans la négative, 11 non.

En conséquence ce bill a été adopté.

Sur motion, ordonné que ce bill passe sous le titre suivant :

'Acte relatif à la construction d'un pont sur le crique de Thompson (Thompson creek) et pour d'autres objets.'

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Un message du sénat par M. Davis, son secrétaire, informant la chambre du concours du sénat au bill intitulé 'Acte pour amender l'acte intitulé acte pour amender l'acte intitulé acte pour rappeler l'acte accordant à Hypolite Guidry le privilége exclusif d'établir un ferry sur la rivière Mermentau dans la paroisse de St. Landry, pour un nombre fixe d'années et pour accorder ce privilége à John Moulton junior, sous les mêmes conditions, y mentionnées, approuvé le 23 Janvier 1829.'

Aussi que le sénat avait donné son concours avec amendemens au bill intitulé 'Acte pour créer un district public additionnel dans la paroisse de Carroll,' le concours de la chambre étant demandé à ces amendemens.

[illegible]

[illegible]

Les membres du comité, MM. [illegible]

Sur motion, la chambre s'est ajournée jusqu'à [illegible] heures.

Mercredi, 18 mars 1835.

La chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

M. Montégut de la part du comité des dépenses casuelles a présenté un bill intitulé 'Acte pour autoriser le Trésorier de l'Etat à payer des frais de route (milage) au comité sur l'éducation publique,' lequel a subi sa première lecture et la chambre s'étant dispensée de ses règles, en a subi une seconde et troisième et a été adopté eodem momento.

Sur motion, ordonné que ce bill passe sous le titre suivant :

'Acte pour autoriser le Trésorier de l'Etat à payer des frais de route (milage) au comité sur l'éducation publique, et au autres comités de la Législature.'

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion, ordonné qu'une permission d'absence pour [illegible] soit accordée à M. Davidson.

Sur motion de M. Ogden, ordonné que le comité judiciaire soit exempté de toute considération ultérieure du bill intitulé 'Acte pourvoyant à la nomination des juges de police, [illegible]

Sur motion de M. Lavergne, deux membres additionnels furent nommés sur le comité d'enrôlement.

L'orateur a nommé MM. Brashear et Montégut.

M. Milligan de la part du comité nommé à l'effet d'examiner la situation de la Banque de la Louisiane, a présenté le rapport suivant :

Le comité réuni, nommé par la Législature, pour examiner les affaires de la banque de la Louisiane, a rempli ses instructions avec la libéralité désirable [illegible] Le comité a trouvé que les affaires de la banque ont été conduites conformément aux dispositions de sa charte. [illegible] D'après le document marqué A ci-annexé, il appert que le montant total des opérations financières de la banque, s'élève au 20 Janvier à la somme de $7,113,015, 87.

A la même date la banque avait en espèces en caisse, 515,407.75.

Créances sur d'autres banques	841,724,75.
Billets de banque en circulation	835,432.50.
Dépôts généraux	877,277,60.
Montant dû à autres banques,	549,978,30.

La balance due par les autres banques, se monte à la somme de 191,716,45.

laquelle peut être considérée comme espèces et qui, ajoutée au montant des espèces en caisse forme la somme de 707,154,20.

Les billets de la banque en circulation et les dépôts généraux qui peuvent être considérés comme obligations de la banque forment la somme de 1,712,710 10.

D'où il résulte que les engagements de la banque sont au montant en espèces, comme 2 1-2 à 6.

Le comité n'a point remarqué qu'aucune préférence particulière ait eu lieu dans la disposition des faveurs de la banque. La plus forte somme due par un Directeur, y comprenant $10,060 prêtés sur nantissement d'actions de la banque est de $18,500 et le montant total prêté aux directeurs était au 20 Janvier dernier, de $30,680 y comprises $20,300 prêtées sur nantissement d'actions.

Le tableau suivant indique les sommes les plus fortes prêtées à un individu ou à une société de commerce aux premiers jours des mois de mars, avril, mai, juin, juillet, et août 1834; selon qu'il a paru par l'état ci annexé marqué B.

1er. mars	$101.600.
1er. avril	105,543.
1er. mai	101,218.
1er. juin	33,062.
1er. juillet	84,300.
1er. Août	85,050.

Les documents marqués C. D. E. F. G., contiennent des états des transactions de chaque mois de la banque dans le cours des mois mentionnés, d'où il appert que du 8 mars au 7 juillet, la banque a diminué ses escomptes jusqu'à la somme de $612,631,88.

Cette diminution paraît avoir été faite régulièrement et graduellement de manière à embrasser le moins possible les affaires du commerce, durant le temps de la crise pécuniaire.

Le comité est convaincu que cette diminution a été faite avec autant de circonspection et de prudence que [illegible]

Finalement, le comité d'après son examen, déclare qu'il est persuadé que les affaires de la banque ont été conduites pendant la dernière année avec une libéralité, une prudence et une habileté qui distinguent à juste titre les officiers chargés de la gestion des opérations de cette banque.

G. B. MILLIGAN,
de la Chambre des Représentans.
B. G. TENNEY,
du Sénat.

Sur motion, l'impression de ce rapport, ainsi que des documents qui l'accompagnent a été ordonnée.

M. Dixon de la part du comité auquel avait été référé [illegible]

[illegible]

Acte pour amender l'acte intitulé 'Acte pour [illegible]

[illegible]

'Acte pour incorporer la ville de Washington, dans la paroisse St. Landry.'

[illegible]

'Acte pour amender la charte de la compagnie d'assurances mutuelles de l'Ouest et contre l'incendie.'

Par le même message, la chambre est informée que le président du sénat a signé les bills intitulés 'Acte relatif aux devoirs du sergent d'armes de la chambre des représentans.'

'Acte pour incorporer la société céleste, pour venir au secours des veuves et orphelins dans l'indigence et pour d'autres objets.'

'Acte pour venir au secours de Thos. H. Chew, tuteur de Martin Ann et Marie Ann Davis.'

'Acte accordant certains pouvoirs aux brigadiers généraux dans l'Etat de la Louisiane.'

'Acte pour amender l'acte intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie du chemin à coulisses et de la banque d'Atchafalaya.'

'Acte pour incorporer l'Eglise Méthodiste Episcopale dans la paroisse des Rapides.'

Et la Résolution relative aux terres vacantes sur les rivières du Mississipi et Atchafalaya.'

Par un message du gouverneur, la chambre est informée qu'il a ce jour approuvé et signé le bill intitulé 'Acte pour autoriser le trésorier d'Etat, à souscrire pour cinq cents actions au nom de l'Etat, au fond capital de la compagnie du Canal de Barataria et de Lafourche, et pour d'autres objets.'

Sur motion de M. Bickham, la chambre a pris en considération section par section le bill intitulé 'Acte accordant à Elisha Lee, le privilége exclusif de tenir un bac sur la rivière Bogue Chitto, dans la paroisse de Washington.'

Les diverses sections ayant été adoptées.

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion de M. Ogden, la chambre a pris en considération section par section le bill intitulé 'Acte pour amender l'acte accordant à S. Vanwinkle, le privilége exclusif de tenir un bac sur le Mississipi, dans les paroisses de la Pointe Coupée et d'Ouest Feliciana, approuvé le 21 février 1832.'

Sur motion, ordonné que ce bill soit déposé sur le bureau.

Sur motion de M. Lavergne, la chambre a pris en considération section par section le bill intitulé 'Acte pour amender les divers actes relatifs à la police et à l'administration de la ville des Opelousas et pour d'autres objets.'

Les diverses sections ayant été adoptées,

Sur motion, ordonné que ce bill passe sous son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion de M. Sibley, la chambre a pris en considération section par section le bill intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie des bateaux à vapeur des Natchitoches.'

Les diverses sections ayant été adoptées.

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

Sur motion de M. Brashear, la chambre a pris en considération [illegible] de F. et T. Harris, enfants sourds et muets, lequel avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la chambre.

Sur la question pour l'adoption de la 1re. section, M. Daniel a demandé l'appel nominal et il a paru que Mrs. Armand, Bickham, Brashear, Breazeale, Delachaise, Dixon, Frerét, Guillet, Jauffrion, Lambremont, Lavergne, Milligan, Montégut, Nerault, Ogden, Patin, Sheldon, Sibley, Sparks et A. B. Thibodeaux avaient voté dans l'affirmative—20 oui.

Et Mrs. Augustin, Brown, Couvillon, Daniel, Ducros, Haile, Landry, Lawson, McAllister, Wilson et Winn dans la négative—11 non.

En conséquence cette section a été adoptée.

Pendant la discussion de la 2de. section, M. Winn y ayant présenté un substitut,

Sur motion de M. Haile, la chambre a procédé à l'ordre du jour.

Le bill venant du sénat intitulé 'Acte pour autoriser certain emploi des terres appropriées aux écoles dans la paroisse de Carroll,' a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

Le bill intitulé 'Acte relatif à l'éducation publique dans la paroisse de Concordia,' a subi sa seconde lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une troisième fois.

La chambre a repris la considération du bill intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie de la Bourse et de la Banque de la Nouvelle Orléans,' venant du sénat.

Sur motion, ordonné que ce bill soit pris en considération section par section.

M. Dixon ayant offert une section additionnelle à ce bill, M. Breazeale en a demandé le rejet, sur cette question a demandé l'appel nominal, et il a paru que Mrs. Augustin, Bickham, Breazeale, Couvillon, Daniel, Delachaise, Haile, Lawson, Wilson et Winn avaient voté dans l'affirmative—10 oui.

Et Mrs. Armand, Brashear, Debuys, Dixon, Frerét, Guillet, Lambremont, Landry, Lavergne, McAllister, Milligan, Montégut, Nerault, Patin, Roussel, Sheldon, Sibley, Sparks et A. B. Thibodeaux dans la négative—[illegible] non.

En conséquence cette section a été adoptée.

[illegible]

[illegible]

Sur motion, ordonné que ce bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du sénat.

[illegible] Mrs. Brashear, Breazeale, Brown, Daniel, Davenport, Dixon, Haile, Lawson, Milligan, Patin, Sheldon, Sibley, Sparks et Wilson avaient voté dans l'affirmative—15 oui.

Et Mrs. Armand, Augustin, Couvillon, Debuys, Delachaise, Ducros, Guillet, Lambremont, Labatut, Landry, McAllister, Nerault, A. B. Thibodeaux et Winn dans la négative, 14 non.

Cette motion ayant prévalu, la 4me. section a été rejetée.

M. Augustin, a fait la motion de déposer ce bill sur le bureau jusqu'à la session prochaine de la législature. Sur l'adoption de cette question, l'appel nominal a été demandé et il a paru que Mrs. Armand, Augustin, Couvillon, Debuys, Delachaise, Ducros, Guillet, Jauffrion, Labatut, Lambremont, Landry, McAllister, Nerault, Patin et A. B. Thibodeaux avaient voté dans l'affirmative, 14 oui.

Et Mrs. Bickham, Bienvenu, Brashear, Breazeale, Brown, Daniel, Davenport, Dixon, Haile, Lawson, Milligan, Montégut, Sheldon, Sibley, Sparks, Wilson et Winn dans la négative, 17 non.

En conséquence cette motion a été rejetée.

M. Winn a fait la motion que la chambre reconsidère la 4me. section, laquelle avait été rejetée.

Sur l'adoption de cette motion M. Sparks a demandé l'appel nominal et il a paru que Mrs. Bickham, Bienvenu, Brashear, Breazeale, Brown, Daniel, Davenport, Dixon, Haile, Lawson, Milligan, Montégut, Sheldon, Sibley, Sparks, Wilson et Winn avaient voté dans l'affirmative, 17 oui.

Et Mrs. Armand, Augustin, Couvillon, Debuys, Delachaise, Ducros, Guillet, Labatut, Lambremont, Landry, McAllister, Nerault, Patin et A. B. Thibodeaux dans la négative, 14 non.

En conséquence cette motion a été adoptée.

Sur motion, ordonné que la dite 4me section soit adoptée.

Sur motion de M. Lawson, la chambre a procédé à la reconsidération de la 1re section, laquelle a été adoptée avec quelques amendemens.

M. Davidson a présenté le substitut suivant à la 2de section de ce bill, qu'une taxe de trois piastres soit perçue sur tout procès porté pardevant la susdite Cour de Cité, laquelle somme devra être payée d'avance au trésorier de la Corporation et que la somme de deux mille piastres soit payée, par quartier, au juge par le susdit trésorier, comme pleine compensation pour ses services.

Sur la question pour l'adoption du dit substitut, l'appel nominal a été demandé et il a paru que MM. Breazeale, Davidson, McAllister, Milligan, Sibley et Winn avaient voté dans l'affirmative—6 oui.

Et que MM. Armand, Augustin, Bickham, Bienvenu, Brashear, Couvillon, Debuys, Delachaise, Dixon, Ducros, Frerét, Guillet, Haile, Labatut, Lambremont, Landry, Lavergne, Lawson, Montégut, Nerault, Sheldon, Sparks, A. B. Thibodeaux et Wilson dans la négative—24 non.

En conséquence ce substitut a été rejeté.

Les différentes sections ayant été adoptées.

Sur motion, ordonné que ce bill passe tel qu'il a été amendé et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'en informer le sénat et de demander son concours aux amendemens de la chambre.

M. Lavergne de la part du comité d'enrôlement a rapporté qu'il a soumis aujourd'hui à l'approbation du gouverneur, les bills suivants, savoir :

'Acte relatif aux devoirs du sergent d'armes de la Chambre des Représentans.'

'Acte pour incorporer la Société Céleste pour venir au secours des veuves et orphelins dans l'indigence et pour d'autres objets.'

'Acte pour venir au secours de Thos. H. Chew, tuteur de Martin Ann et Marie Ann Davis.'

'Acte pour accorder certains pouvoirs aux Brigadiers Généraux dans l'Etat de la Louisiane.'

'Acte supplémentaire à l'acte intitulé acte pour incorporer la compagnie du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya.'

'Acte pour incorporer l'Eglise Méthodiste Episcopale dans la paroisse des Rapides.'

[illegible] la résolution relative à une appropriation d'argent par le gouvernement général.

[illegible]

'Acte pour prescrire le temps dans lequel les [illegible]

'Acte pour incorporer la compagnie d'Assurances Mutuelles contre l'Incendie, de l'Etat de [illegible]

'Acte pour incorporer la compagnie de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle Orléans.'

[illegible]

[illegible]

HOUSE OF REPRESENTATIVES.

Monday, March 30, 1835.

The house met pursuant to adjournment.

Mr. Brashear gave notice that he will at an early day [illegible] a bill [illegible] all the duties of the [illegible]

On motion the house took up the resolution relative to absent members.

[illegible] moved to amend it by the following proviso to said resolution:

'Provided [illegible] that session, and not after, upon good reasons being shown, the house may excuse a member, and this his name to be erased from the list of absentees.'

On motion ordered that said proviso be adopted.

On the question on the adoption of the resolution as amended, the yeas and nays were called for by Mr. Labatut, when it appeared that Messrs. Armand, Augustin, Brashear, Breazeale, Delachaise, Davenport, Dixon, Ducros, Frerét, Haile, Lambremont, Landry, Lawson, Milligan, Richardson, Sheldon, Sibley, A. B. Thibodeaux and H. C. Thibodeaux had voted in the affirmative—19 yeas.

And that Messrs. Bickham, Bienvenu, Couvillon, Daniel, Debuys, Labatut, Lavergne, Nerault and Wilson had voted in the negative—9 nays.

Said resolution was consequently adopted.

On motion, the second resolution was withdrawn.

Mr. Lavergne, on behalf of the committee of enrolment, reported that he had this day submitted to the governor for his approbation the bills entitled

'An act to incorporate the New Orleans gas light and banking company.'

'An act to revive, as far as it concerns the parish of St. Bernard, the act entitled an act to establish courts of criminal jurisdiction in the parishes composing the first judicial district, the parish of Orleans excepted, [illegible] purposes, approved April 2, 1832.'

Also the resolution requesting our senators and representatives in congress to use their best exertions to obtain from the general government a grant of land [illegible] to the persons therein mentioned.

On motion of Mr. Lawson, the house proceeded to the consideration of the bill entitled 'an act to authorize certain persons therein mentioned to improve the port of Gretna.'

The third section having been amended was adopted.

On the question for the adoption of the bill as amended, Mr. Labatut called for the yeas and nays, when it appeared that Messrs. Armand, Augustin, Bienvenu, Brashear, Breazeale, Couvillon, Daniel, Debuys, Dixon, Frerét, Haile, Lambremont, Landry, Lavergne, Lawson, Milligan, Montégut, Nerault, Ogden, Patin, Richardson, Sheldon, Sibley, A. B. Thibodeaux, H. C. Thibodeaux and Wilson had voted in the affirmative—26 yeas.

And that Messrs. Patin, Ducros and Labatut had voted in the negative—2 nays.

Said bill was consequently adopted.

Mr. Lavergne, on behalf of the committee of enrolment, reported as duly enrolled the bills entitled

'An act to amend the act entitled an act to incorporate the Ocean insurance company, approved March 2, 1835.'

'An act to continue in force an act incorporating the Roman Catholic congregation of the parish of St. Martin, county of Attakapas, approved January 19, 1835, and for other purposes.'

'An act to provide for the repairs of the arsenal, and to authorize the governor to furnish arms to the uniformed company, known as the 1st. company in the sixth regiment.'

'An act supplementary to an act entitled an act to authorize the state treasurer to subscribe for five hundred shares on the part of the state, to the capital stock of the Barataria and Lafourche canal company, and for other purposes, passed March 6, 1835.'

'An act granting certain additional powers to the police juries of the parishes of East Baton Rouge, Livingston and Jefferson.'

And the resolution granting leave of absence to the hon. C. Woolfolk and Baker.

Also the resolution relative to bayous Rapide and Jean de Jean in the parish of Rapides.

The same member offered the following resolution:

Resolved, &c. That a joint committee be appointed whose duty it shall be to examine all the bills before delivering them to be enrolled, for the purpose of making therein the necessary corrections, in order to render the style more perfect, provided however, that the meaning thereof shall not be changed.

Which was read for the first time, and ordered for a second reading on to-morrow.

The speaker laid before the house the annual report of the reporter of the decisions of the supreme court of the state.

On motion, ordered that said report, with the accompanying documents be referred to the committee on the judiciary.

A message was received from the senate by Mr Davis, their secretary, informing the house that the senate have concurred in the bill entitled

'An act amending the several acts in relation to the police and government of the town of Opelousas, and for other purposes.'

The house took up the bill entitled 'an act supplementary to an act entitled an act relative to the recovery of the amount of the bonds, obligations and [illegible] due to the state in criminal cases, and the [illegible] of the acts and instruments of writing executed by justices of the peace and for other purposes, approved March 15, 1818.'

The several sections having been adopted,

On motion, ordered that said bill do pass and retain its title.

The clerk was directed to request the concurrence of the senate therein.

On motion, the house took up the bill entitled 'an act relative to the settlement of successions.'

On motion, ordered that said bill be referred to the judiciary committee with instructions to report forthwith.

The resolution coming from the senate appointing commissioners to examine the island point in the parish of [illegible] was taken up.

The same having been concurred in,

The clerk was directed to inform the senate thereof.

On motion of Mr Delachaise, the house took up section by section, the bill entitled

'An act to incorporate the Roman Catholic congregation of St Francis Xavier, of Rapides.'

The several sections having been adopted,

On motion, ordered that said bill do pass by the following title:

'An act to incorporate the Roman Catholic congregation of St Francis Xavier, of Rapides, and the Roman Catholic church and congregation, of the city of Lafayette, in the parish of Jefferson.'

The clerk was directed to request the concurrence of the senate therein.

ORDER OF THE DAY.

The house resumed the discussion of the amendments of the senate to the bill for the relief of widow J. B. [illegible] of the parish of St James, and for other purposes.

On motion, the house went into a committee of the whole.

Mr. Patin being called to the chair,

After some time, on motion, the committee rose.

The chairman, Mr Patin reported that the committee of the whole had had said section under consideration and had adopted one of the amendments of the senate and rejected two others.

The clerk was directed to inform the senate thereof.

A message was received from the senate informing the house of the concurrence of the senate to the bill entitled 'an act to incorporate the West Feliciana asylum.'

Also, that the senate have concurred with amendments in the bill entitled 'an act supplementary to the several acts relative to the city of New Orleans; and for other purposes,' in which amendments the concurrence of the house was requested.

The house took up said amendments.

The same having been concurred in,

The clerk was directed to inform the senate thereof.

By another message the signature of the speaker is requested to the bills entitled

'An act to incorporate the cotton seed oil factory and insurance company.'

'An act to incorporate the exchange and banking company of New Orleans.'

'An act to amend the laws relative to elections in the parish [illegible]

'An act to incorporate the Red River rail road company.'

A message was received from the governor by Mr. Forstall, his private secretary, informing the house that he has approved and signed the bill entitled

'An act to revive, as far as it concerns the parish of St Bernard, the act entitled an act to establish courts of criminal jurisdiction in the parishes composing the 1st judicial district, the parish of Orleans excepted, and for other purposes, approved April 2, 1832.'

And the resolution [illegible] grant of land from the [illegible]

The house resumed the consideration of the bill coming from the senate entitled

'An act to incorporate the Pontchartrain rail road company.'

The several sections having been adopted with amendments,

On motion, ordered that said bill do pass as amended and [illegible]

The clerk was directed to inform the senate thereof, and request the concurrence of the senate in the amendments made by the house.

The house took up, section by section, the bill from the senate entitled an act relative to public education, in the [illegible]

[illegible]